



Ferme Tournevent : des pratiques d'affaires écoresponsables inspirantes dans le secteur agroalimentaire

Cet article est le premier de deux articles sur les pratiques inspirantes en développement durable de la Ferme Tournevent

Audrey Bouchard et son conjoint Guillaume Dallaire ne se destinaient pas à l'agriculture mais quand le père de Guillaume leur a proposé, en 2014, de reprendre l'entreprise, ils ont accepté le défi et s'y sont investis pleinement en ajoutant leurs valeurs de développement durable et de responsabilité sociale d'entreprise dans l'aventure.

Depuis la reprise en 2014, la ferme Tournevent s'est diversifiée et a augmenté sa production. Elle produit du canola, du chanvre industriel, de la caméline, du lin, du sarrasin, des pois jaunes, des lentilles ainsi que de l'ail et sa fleur d'ail. Le couple a dû investir dans ses installations pour récolter, trier, nettoyer et presser la matière première pour être en mesure de transformer leur récolte sur place. Ainsi, la ferme est devenue, en 2018, la première huilerie au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Comme mentionné précédemment, c'est avec leurs valeurs de développement durable et d'écoresponsabilité qu'Audrey et Guillaume ont pris les rênes de l'entreprise. Comment se traduisent concrètement ces valeurs à la ferme? Voici le portrait de certaines pratiques et quelques conseils qu'Audrey nous a partagés lors d'une visite à la ferme.

Une agriculture responsable et durable

Pour cultiver de façon durable, « il n'y a pas de secret, déclare Audrey Bouchard, il faut un sol en santé! »

1. **Pratique de la polyculture pour favoriser la biodiversité** : le canola et le pois jaune sont de très bons compagnons, tout comme le lin et la lentille, cultivés ensemble à la ferme Tournevent. La légumineuse fixe l'azote au sol qui nourrit la plante oléagineuse en plus de créer un couvert végétal plus dense prenant le dessus sur les mauvaises herbes.
2. **Aucun engrais chimique utilisé** : les agriculteurs de Tournevent utilisent les engrais verts comme couvre sol, lequel devient ensuite matières organiques. Ils utilisent également le tourteau, un résidu solide de l'extraction de l'huile des graines, pour la fertilisation. De plus, la rotation des cultures chaque année favorise la biodiversité, ce qui aide à briser les cycles de maladies des végétaux et d'autres ennemis des cultures. Enfin, les ruches de deux producteurs de miel installées sur la ferme contribuent à la pollinisation des végétaux. L'ensemble de ces pratiques contribue à moins de travail de sol et moins d'émission de gaz à effet de serre (GES).

Respecter le produit ET son consommateur

Une communication transparente

Le lien avec le consommateur est un élément très important pour Audrey Bouchard qui l'entretient grâce à une communication transparente et une offre de produits de qualité. Son principal objectif est d'amener les gens à consommer plus localement, en circuit-court, notamment en substituant l'utilisation d'huile d'olive par des huiles de chanvre, de canola, de caméline ou de lin produites ici, dans le respect de l'environnement. Pour ce faire, elle valorise le processus de fabrication, par extraction à froid et sans traitement chimique, ce qui permet de préserver toutes les qualités nutritives et saveurs des grains.

Le consommateur, un ambassadeur

Comme le rappelle Audrey « acheter c'est voter », chaque achat influence l'industrie. C'est pourquoi, le consommateur a un pouvoir non négligeable : celui de choisir dans quel type d'agriculture il veut investir maintenant, et pour l'avenir. Il devient donc primordial de bien l'informer sur les bénéfices, autant sur sa santé que sur l'environnement, qu'il peut retirer en choisissant des produits locaux et biologiques.

Des avantages à la clé

Lorsqu'on fabrique des produits de niche, l'engagement dans une démarche de développement durable contribue fortement à améliorer l'image de marque de l'entreprise et à la faire connaître dans sa singularité.

Audrey Bouchard précise aussi que les pratiques d'affaires écoresponsables consolident l'entreprise au niveau financier car les attentes des bailleurs de fonds changent et s'attardent maintenant davantage sur des valeurs non financières telles que la responsabilité sociale de l'entreprise.

Des retombées tangibles

Après avoir été accompagnée par le CQDD dans le passé pour structurer sa démarche de développement durable à la ferme, Tournevent travaille aujourd'hui avec Fondation pour quantifier et évaluer les retombées de ses pratiques écoresponsables. Ainsi, chiffrer la quantité d'émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées, les économies d'énergie ou les matières détournées du site d'enfouissement leur permettra de se donner de nouvelles cibles et d'analyser leur performance dans le but d'améliorer leurs pratiques.

Un conseil pour des nouveaux entrepreneurs?

Audrey et Guillaume sont souvent appelés et consultés pour partager leur expérience et leurs pratiques. Ils partagent avec générosité leur savoir-faire appris à force d'essais et d'erreurs. Audrey note toutefois deux éléments incontournables :

1. **Garder en tête que chaque action compte** : « Je crois que toutes les petites actions sont louables et doivent être mises de l'avant. Pas besoin de se compliquer trop la vie et voir ça trop gros. En listant ces actions, ça devient concret. On obtient un portrait global de l'entreprise qu'on peut ensuite expliquer et mettre en valeur auprès des investisseurs, par exemple. »
2. **Structurer sa démarche** : lister ses actions mises en place est un bon point de départ pour commencer à structurer le développement durable dans son entreprise. Audrey précise « qu'une démarche de développement durable en entreprise doit être écrite, comprise et intégrée par nos parties prenantes internes pour, entre autres, éviter les freins lors de sa mise en œuvre. »

Si la lecture de cet article, vous donne le goût de passer à l'action, vous pouvez commencer, comme le suggère Audrey, par lister vos actions réalisées ou souhaitées via l'application [l'Activateur^{mc}](#). Cette solution numérique, développée par le CQDD, permet de s'autoévaluer, de planifier et de communiquer en développement durable.

Un grand merci à Audrey Bouchard pour ce premier partage d'expérience sur les pratiques d'affaires écoresponsables mises en place dans son entreprise. Nous la retrouvons dès la semaine prochaine pour le deuxième article de cette série consacrée à la ferme Tournevent, afin d'aborder en détail ce que le couple fait en économie circulaire.